

POLITIQUE CONCERNANT LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DE L'ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC

MISSION

La mission, la raison d'être, de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) représente l'énoncé des valeurs auxquelles elle adhère et se définit de la façon suivante :

– regrouper et représenter les organisations du cinéma non commercial du Québec dans le but de promouvoir auprès des Québécois la culture cinématographique et de développer une activité de loisir cinématographique diversifiée et de qualité.

La réalisation de cette mission s'articule en poursuivant deux objectifs généraux :

– assurer à la population de tout le territoire québécois l'accès à un visionnement sur grand écran du plus grand nombre de productions cinématographiques d'ici et d'ailleurs;

– offrir à la population québécoise une formation sur le cinéma par des connaissances historiques, critiques et pratiques tout en développant l'éducation cinématographique, et ce, plus particulièrement auprès des jeunes.

VISION

L'ACPQ s'applique à promouvoir et à favoriser les intérêts communs de ses membres, salles parallèles et festivals cinématographiques en région, auprès des différents intervenants publics et privés en mettant en valeur l'implication citoyenne des bénévoles et des travailleurs culturels qui œuvrent au sein de ces organisations partout au Québec.

Elle se veut la référence en services et en produits pour ses membres ainsi que pour la population québécoise en général qui participe à ses différentes activités de même qu'à celles de ses membres.

VALEURS

L'ACPQ est avant tout un organisme « associatif » qui base ses orientations stratégiques, sa gestion rigoureuse et ses actions sur les besoins de ses membres et de la population afin de favoriser le développement de la culture cinématographique dans toutes les régions du Québec.

Elle fonctionne avec un minimum de bureaucratie et avec un souci constant d'intégrité, de transparence, de productivité, de clarté, d'équité et d'innovation, en tenant compte des besoins de ses membres, de la communauté et de ses employés.

L'ACPQ respecte les droits d'auteur et s'assure de pratiques écoresponsables dans l'ensemble de ses activités.

Sa réussite est basée sur des employés dédiés, compétents et loyaux ainsi que sur des bénévoles et des travailleurs culturels qui accordent une importance particulière au travail en équipe permettant de dépasser les limites individuelles pour le bien de la collectivité. Elle mesure cette réussite par la satisfaction de ses membres et de ses clientèles.

L'ACPQ travaille en synergie et en partenariat avec les différents intervenants publics et privés du milieu cinématographique et du milieu culturel, dans le respect des organisations et des individus.

N.B. Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Il inclut le genre féminin de façon non discriminatoire chaque fois qu'il désigne des personnes.

Mars 2018